DISTRICT DE L'EURE DE FOOTBALL

COMMISSION DEPARTEMENTALE DE GESTION DES COMPETITIONS ET DES CALENDRIERS

Procès-verbal N°17 du 06 novembre 2026

Réunion du vendredi 06 novembre 2026
A 14 heures 00
Lieu : Siège du D. E. F.

Président de commission : M. Bruno FARINA.

Membres présents :
Mme Sylvie SANSON visioconférence.
MM. Nassim GUILLANE – Patrice LECHER visioconférence – Jean-Pierre LEVAVASSEUR – Bernard MOUILLARD – Gérard SCHALEBROODT.

RECOURS

La commission ordonne l'exécution provisoire des sanctions prises lors de la présente réunion.
*Les présentes décisions de la commission Départementale de Gestion des Compétitions sont susceptibles de recours devant la Commission Départementale d'Appel du District de l'Eure de Football dans un délai de **SEPT (7) jours** à compter du lendemain du jour de la notification de la décision contestée, dans le respect des dispositions définies par l'article 190 des Règlements Généraux de la L.F.N.*

******

CLASSIFICATION DES TERRAINS (Rappel)

Circulaire 2025-08 Terrains et Installations sportives- Classement et règlementation de compétitions
Rappel règlementaire

La Commission Fédérale des Règlements et Contentieux (CFRC) dans une décision du 10 mars 2025 rappelle que :

- Les terrains et installations sportives utilisés lors des compétitions organisées ou autorisées par la FFF, la LPF, les Ligues Régionales, les Districts ou les clubs doivent satisfaire aux dispositions légales et règlementaires en vigueur, ainsi qu'aux exigences du Règlement Fédéral des Terrains et Installations Sportives de la FFF.

Article2.2 Les compétitions organisées par les différentes instances du football ne peuvent se dérouler que sur des installations classées.

Il appartient à l'instance organisatrice des compétitions de définir, dans ses Règlements des compétitions, le niveau de classement des installations et/ou éclairages sur lesquels se déroulent lesdites compétitions, l'engagement des équipes étant subordonné à la disposition d'une installation classée au niveau correspondant.

Dérogation

« Lorsque les installations sportives, déclarées par le club en début de saison au moment de l'engagement, voient leur classement expirer après le 1er septembre de la saison en cours, le club peut continuer à évoluer régulièrement sur ces installations sportives jusqu'au terme de la saison en cours si une confirmation de classement a bien été demandé pour l'installation concernée et qu'aucune non-conformité majeure n'ait été notifiée ».

******

HOMOLOGATION DES RENCONTRES

La Commission homologue les rencontres jouées jusqu'au 18 octobre 2026 sauf celles relevant d'une procédure en cours.

Rappel des rencontres sous couverture de procédures.

- **Commission Régionale du statut du joueur**

- Seniors D4 Gr B du 06-09-2026 Match n° 71059978 : FC VAL DE RISLE 3 / FC ST MACLOU BOULLEVILLE 2

- **Commission Départementale des Règlements et Contentieux**

- Seniors D3 Gr A du 04-10-2026 Match n° 65177193 : FC ST MACLOU BOULLEVILLE 1 / CA PONT AUDEMER 2
- Critérium du matin Lc/Net Gr F du 11-10-2026 Match n° 56563773 : AS DE VESLY 31 / FC GISORS VN 27 31
- Critérium seniors féminin à 8 Gr A du 18-10-2026 Match n° 79376571 : ENT CSB LE NEUBOURG 1 / FC SERQUIGNY NASSANDRES 1
- Seniors D3 Gr A du 25-10-2026 Match n° 65177214 : FC ST MACLOU BOULLEVILLE 1 / FC CAUMONT 1

- **Commission Départementale de Gestion des Compétitions et des Calendriers**

- Coupe L. BOLAND Gr A du 13-09-2026 Match n° 56567378 : FC ST MACLOU BOULLEVILLE 31 / SC THIBERVILLE 31
- Seniors D3 Gr A du 20-09-2026 Match n° 65177190 : FC DU ROUMOIS NORD 1 / FC ST MACLOU BOULLEVILLE 1
- Seniors D4 Gr B du 20-09-2026 Match n° 71059980 : FC ST MACLOU BOULLEVILLE 2 / AS EPAIGNES 2
- Critérium du matin Gr A du 20-09-2026 Match n° 56563396 : ENT FCT COC 31 / FC ST MACLOU BOULLEVILLE 31
- Seniors D4 Gr B du 27-09-2026 Match n° 71060031 : AS MANNEVILLE S MARS 1 / FC ST MACLOU BOULLEVILLE 2
- Seniors D3 Gr A du 04-10-2026 Match n° 65177193 : FC ST MACLOU BOULLEVILLE 1 / CA PONT AUDEMER 2
- Seniors D4 Gr A du 04-10-2026 Match n° 71059989 : AC BEUZEVILLE 1 / FC ST MACLOU BOULLEVILLE 2
- Critérium du matin Gr A du 11-10-2026 Match n° 56563408 : AS EPAIGNES 31 / FC ST MACLOU BOULLEVILLE 31
- Seniors D3 Gr A du 11-10-2026 Match n° 65177203 : FC ST MACLOU BOULLEVILLE 1 / US CORMEILLES LIEUREY 2
- Seniors D4 Gr A du 11-10-2026 Match n° 71059992 : FCI DU BEL AIR 2 / FC ST MACLOU BOULLEVILLE 2
- Critérium du matin Gr A du 18-10-2026 Match n° 56563408 : FC ST MACLOU BOULLEVILLE 31 / AS ROUTOT 31
- Seniors D3 Gr A du 18-10-2026 Match n° 65177204 : SC BERNAY 1 / FC ST MACLOU BOULLEVILLE 1

- **Commission Départementale de Discipline**

- Seniors D3 Gr B du 27-09-2026 Match n° 56562498 : ROMILLY PT ST PIERRE 2 / US ETREPAGNY 1
- Seniors D2 Gr A du 11-10-2026 Match n° 56561905 : FC PAYS DU NEUBOURG 2 / AS ROUTOT 1
- Seniors D2 Gr A du 11-10-2026 Match n° 56561906 : US ST GERMAN LA CAMPAGNE 1 / FC SEINE EURE 2
- Seniors D3 Gr B du 11-10-2026 Match n° 56562466 : AS CRIQUEBEUF FB 1 / FC IGOVILLE 1
- Seniors D4 Gr D du 11-10-2026 Match n° 56563208 : FC CROTH MARCILLY 1 / FC EZY SUR EURE 2
- Festival U13 PITCH du 17-10-2026 Match n° 80422330 : ESJM EVREUX / ST SEBASTIEN F
- Seniors D2 Gr A du 18-10-2026 Match n° 56561910 : FCI DU BEL AIR 1 / ES VALLEE DE L'OISON 2
- U18 D1 du 17-10-2026 Match n° 80019294 : ES NORMANVILLE 21 / ST MARCEL F 21

- **Commission Départementale d'Appel**

- Critérium du matin Gr C du 20-09-2026 Match n° 56563489 : FC PAYS DU NEUBOURG 31 / LA CROIX VALLEE D'EURE 31
- Seniors D4 Gr D du 20-09-2026 Match n° 56563196 : SPN VERNON 3 / FC EZY SUR EURE 2
- Seniors D2 Gr A du 11-10-2026 Match n° 56561908 : AS HONDOUVILLE 1 / FCI DU BEL AIR 1

- Seniors D1 Gr 0 du 18-10-2026 Match n° 56561781 : FA DU ROUMOIS 1 / ES NORMANVILLE 1
- Championnat Masculin Seniors futsal Gr 0 du 19-10-2026 Match n° 79239844 : ST SEBASTIEN F 1 / HERCULES FUTSAL C 1

******

AFFAIRES COURANTES

- **Décisions de la Commission Départementale des Règlements et Contentieux**

La Commission, Prend note des décisions de la CDRC et fait application des décisions :

PV n° 02 du 16-10-2026

- Seniors féminine Gr B du 20-09-2026 Match n° 79376730 : US LOUVIERS 1 / US VEXIN FEMININ 1
- Critérium du matin Gr B du 20-09-2026 Match n° 56563442 : ES VALLEE DE L'OISON 31 / FC DU ROUMOIS NORD 31
- Critérium du matin Gr C du 20-09-2026 Match n° 56563489 : FC PAYS DU NEUBOURG 31 / LA CROIX VALLEE D'EURE 32
- Seniors D4 Gr A du 27-09-2026 Match n° 71060029 : AS ROUTOT 2 / FC DU GROS THEIL 1
- Seniors D3 Gr A du 27-09-2026 Match n° 65177236 : FC ST MACLOU BOULLEVILLE 1 / SC THIBERVILLE 2
- Seniors D3 Gr B du 11-10-2026 Match n° 56562464 : US ETREPAGNY 1 / FC HENNEZIS VEXIN 1
- Seniors D3 Gr C du 11-10-2026 Match n° 67126590 : CS IVRY LA BATAILLE 1 / FC AVRAIS NONANCOURT 1
- Seniors D3 Gr B du 11-10-2026 Match n° 56562466 : AS CRIQUEBEUF FB 1 / FC IGOVILLE 1

- **Commission Départementale de Gestion des Compétitions et des Calendriers**

- Seniors D3 Gr C du 20-09-2026 Match n° 67126579 : CS IVRY LA BATAILLE 1 / AS ANDRESIENNES 2

*****

UTILISATION DE LA FMI

Non utilisation le jour de la rencontre :

Match n°56563052 Championnat séniors Départemental 4, poule C du 11/10/26
La commission Inflige au club de AS VESLY l'amende figurant à l'annexe financière de 100€ directement débitée sur le compte du club.

Match n°80019357 Championnat U18 Départemental 2 poule B du 17/10/26
La commission Inflige au club de EURE MADRIE SEINE l'amende figurant à l'annexe financière de 100€ directement débitée sur le compte du club.

Match n°72326072 Championnat séniors Départemental 4, poule B du 18/10/26
La commission Inflige au club du CS BONNEVILLOISE l'amende figurant à l'annexe financière de 100€ directement débitée sur le compte du club.

Match n°80034317 Championnat U15 Départemental 3 poule C du 17/10/26
La commission Inflige au club de l'ENT RC LERY / RC MUIDS l'amende figurant à l'annexe financière de 100€ directement débitée sur le compte du club.

Match n°71060003 Championnat séniors Départemental 4, poule A du 18/10/26
La commission Inflige au club de l'AC BEUZEVILLE l'amende figurant à l'annexe financière de 100€ directement débitée sur le compte du club.

*****

FORFAITS DECLARES

Match n° 56563547 – Critérium du matin Lc/Net poule D du 11/10/2026
FC SEINE EURE – AS BERNIERES S/SEINE
Forfait de l'AS BERNIERES S/SEINE (1er forfait)

La Commission,
Après avoir pris connaissance des pièces figurant au dossier,

❖ Considérant les dispositions de l'article 5.B du règlement des compétitions du DEF,
❖ Considérant les dispositions de l'article 6 du règlement des compétitions du DEF,
❖ Considérant les dispositions de l'article 19 du règlement des compétitions du DEF,
Donne match perdu par forfait au club de l'AS BERNIERES S/SEINE sur le score de 3 à 0 (-1 point), pour en faire bénéficier le club du FC SEINE EURE sur le score de 3 à 0,

Inflige au club de l'AS BERNIERES S/SEINE l'amende figurant à l'annexe financière de 126€ directement débitée sur le compte du club.

Match n° 56636020 – Critérium du matin Lc/Net poule H du 18/10/2026
ST SEBASTIEN FOOT– US RUGLES LYRE
Forfait de l'US RUGLES LYRE (1er forfait)

La Commission,
Après avoir pris connaissance des pièces figurant au dossier,
❖ Considérant les dispositions de l'article 5.B du règlement des compétitions du DEF,
❖ Considérant les dispositions de l'article 6 du règlement des compétitions du DEF,
❖ Considérant les dispositions de l'article 19 du règlement des compétitions du DEF,
Donne match perdu par forfait au club de l'US RUGLES LYRE sur le score de 3 à 0 (-1 point), pour en faire bénéficier le club de ST SEBASTIEN FOOT sur le score de 3 à 0,

Inflige au club de l'US RUGLES LYRE l'amende figurant à l'annexe financière de 126€ directement débitée sur le compte du club.

Match n° 71059992 – Championnat Départementale 4 poule A du 18/10/2026
FC ST MACLOU BOULLEVILLE 2 – FC DU GROS THEIL
Forfait du FC ST MACLOU BOULLEVILLE 2 (1er forfait)

La Commission,
Après avoir pris connaissance des pièces figurant au dossier,
❖ Considérant les dispositions de l'article 5.B du règlement des compétitions du DEF,
❖ Considérant les dispositions de l'article 6 du règlement des compétitions du DEF,
❖ Considérant les dispositions de l'article 19 du règlement des compétitions du DEF,
Donne match perdu par forfait au club du FC ST MACLOU BOULLEVILLE 2 sur le score de 3 à 0 (-1 point), pour en faire bénéficier le club du FC DU GROS THEIL sur le score de 3 à 0,

Inflige au club du FC ST MACLOU BOULLEVILLE l'amende figurant à l'annexe financière de 126€ directement débitée sur le compte du club.

Match n° 80021147 – Championnat U15 départementale 3 poule D du 17/10/2026
FC GISORS VN 27 3 – LA CROIX VALLEE EURE
Forfait du FC GISORS VN 27 3 (1er forfait)

La Commission,
Après avoir pris connaissance des pièces figurant au dossier,
❖ Considérant les dispositions de l'article 5.B du règlement des compétitions du DEF,
❖ Considérant les dispositions de l'article 6 du règlement des compétitions du DEF,
❖ Considérant les dispositions de l'article 19 du règlement des compétitions du DEF,
Donne match perdu par forfait au club du FC GISORS VN 27 3 sur le score de 3 à 0 (-1 point), pour en faire bénéficier le club de LA CROIX VALLEE EURE sur le score de 3 à 0,

Inflige au club du FC GISORS VN 27 l'amende figurant à l'annexe financière de 86€ directement débitée sur le compte du club.

Match n° 56563503 – Critérium du matin Lc/Net poule C du 18/10/2026
LA CROIX VALLEE EURE 2 – SC QUITTEBEUF

Forfait de LA CROIX VALLEE EURE 2 (1er forfait)

La Commission,
Après avoir pris connaissance des pièces figurant au dossier,
❖ Considérant les dispositions de l'article 5.B du règlement des compétitions du DEF,
❖ Considérant les dispositions de l'article 6 du règlement des compétitions du DEF,
❖ Considérant les dispositions de l'article 19 du règlement des compétitions du DEF,
Donne match perdu par forfait au club de LA CROIX VALLEE EURE 2 sur le score de 3 à 0 (-1 point), pour en faire bénéficier le club du SC QUITTEBEUF sur le score de 3 à 0,

Inflige au club de LA CROIX VALLEE EURE l'amende figurant à l'annexe financière de 126€ directement débitée sur le compte du club.

FORFAITS NON DECLARES

Match n°56562185 – Championnat Senior Départementale 2 poule B du 11/10/2026
US GASNY 2 - FC EURE MADRIE SEINE 2
Forfait du FC EURE MADRIE SEINE 2 (1er forfait)

La Commission,
Après avoir pris connaissance des pièces figurant au dossier,
❖ Considérant les dispositions de l'article 5.B du règlement des compétitions du DEF,
❖ Considérant les dispositions de l'article 6 du règlement des compétitions du DEF,
❖ Considérant les dispositions de l'article 19 du règlement des compétitions du DEF,
Donne match perdu par forfait au club du FC EURE MADRIE SEINE 2 sur le score de 3 à 0 (-1 point), pour en faire bénéficier le club de l'US GASNY 2 sur le score de 3 à 0,

Inflige au club du FC EURE MADRIE SEINE l'amende figurant à l'annexe financière de 189 € directement débitée sur le compte du club.

Match n° 56563546 – Critérium du matin Lc/Net poule D du 11/10/2026
AS MATINAUX DU VAUDREUIL 31 - FC EURE MADRIE SEINE 32
Forfait du FC EURE MADRIE SEINE 32 (1er forfait)

La Commission,
Après avoir pris connaissance des pièces figurant au dossier,
❖ Considérant les dispositions de l'article 5.B du règlement des compétitions du DEF,
❖ Considérant les dispositions de l'article 6 du règlement des compétitions du DEF,
❖ Considérant les dispositions de l'article 19 du règlement des compétitions du DEF,
Donne match perdu par forfait au club du FC EURE MADRIE SEINE 32 sur le score de 3 à 0 (-1 point), pour en faire bénéficier le club de MATINAUX DU VAUDREUIL 31 sur le score de 3 à 0,

Inflige au club du FC EURE MADRIE SEINE l'amende figurant à l'annexe financière de 189 € directement débitée sur le compte du club.

Match n° 80423237, 80423238 et 80423242 – Festival foot U13 G PITCH 2ème tour du 17/10/2026
FC EURE MADRIE SEINE – SPN VERNON 3
FC GISORS VN 27 3 – SPN VERNON 3
SPN VERNON 3 – CHARLEVAL FC 2
Forfait du SPN VERNON 3

La Commission,
Après avoir pris connaissance des pièces figurant au dossier,
❖ Considérant les dispositions de l'article 5.B du règlement des compétitions du DEF,
❖ Considérant les dispositions de l'article 6 du règlement des compétitions du DEF,
❖ Considérant les dispositions de l'article 19 du règlement des compétitions du DEF,

Donne match perdu par forfait au club du SPN VERNON 3 sur le score de 3 à 0 (-1 point), pour en faire bénéficier le club du FC EURE MADRIE SEINE sur le score de 3 à 0,
Donne match perdu par forfait au club du SPN VERNON 3 sur le score de 3 à 0 (-1 point), pour en faire bénéficier le club du FC GISORS VN 27 3 sur le score de 3 à 0,
Donne match perdu par forfait au club du SPN VERNON 3 sur le score de 3 à 0 (-1 point), pour en faire bénéficier le club du CHARLEVAL FC 2 sur le score de 3 à 0,

Inflige au club du SPN VERNON l'amende figurant à l'annexe financière de 60 € directement débitée sur le compte du club.

******

FORFAIT GENERAL

Critérium séniors féminine a 8 POULE B

Considérant le courrier du club du FAC ALIZAY reçu par le District le 14 octobre 2026 à 15h41
La Commission prend note et :
Déclare le club du FAC ALIZAY forfait général pour le reste de la saison

Considérant que cette situation intervient avant les deux dernières journées de la compétition auquel le club participe, tous les buts pour et contre et les points acquis lors des matchs contre ce club sont annulés.

Inflige au club du FAC ALIZAY l'amende figurant à l'annexe financière de 378€ (504 – 126) directement débitée sur le compte du club.

FESTIVAL FOOT U13 Garçons PITCH

Courriel du club de l'US ANDELLE du mercredi 4 novembre contestant le classement établi sur le PV n°16 de la commission du 3 novembre 2026.
Considérant les documents reçus par le DEF et en particulier le courriel du club du CS LES ANDELYS qui confirme les déclarations du club de l'US ANDELLE à savoir la victoire de l'US ANDELLE sur le CS LES ANDELYS par 3_1.
Considérant que le nouveau classement est :

Equipe	Points	Joués	Gagnés	Nuls	Perdus	BP	BC	Dif	GO particulier	1 contre 1	
Andelys Cs 1	0	3	0	0	3	3	9	-6			4
Alizay F.A.C. 1	9	3	3	0	0	5	1	4			1
Us Andelle 1	4	3	1	1	2	3	2	1		2_1	2
St Marcel As 1	4	3	1	1	1	3	2	1		1_2	3

Le club de l'US ANDELLE en tant que second est donc qualifié pour le tour n°3.
Définition du Tour n°3 qui se jouera le 12 décembre 2026 à l'exception des plateaux organisé à EVREUX et ALIZAY qui se joueront le 23 janvier 2027 compte tenu de la participation des équipes EVREUX FC 27 1 et EVREUX 27 21 en compétition de Ligue le 12 décembre.

1er
2éme

3éme Tour 12 décembre 2026

EVREUX FC 27 1	PACY MENILLES RC 1	VERNON SPN 1	FC GISORS VN 27 1
GRPT ACMIE 2	FC DE PREY 1	FC GISORS VN 27 3	GASNY US 2
AS ROUTOT 1	GARENNES BUEIL CB 1	NORMANVILLE ES 1	FC EURE MADRIE SEINE 1
SERQ. NASSAN. F.C. 1	FC GISORS VN 27 2	FC VAL DE REUIL 3	US ANDELLE 1

FC VAL DE REUIL 1	ALIZAY FAC. 1	PT AUDEMER CA 1	FC PAYS DU NEUBOURG 1
EVREUX FC 27 3	ES VALLEE OISON 1	BEUZEVILLE AC 1	SC THIBERVILLE 1
ESJM EVREUX 1	EVREUX FC 27 21	ST SEBASTIEN F 1	VAL DE RISLE FC 1
GASNY US 1	FC SEINE EURE 2	SC THIBERVILLE 2	US RUGLES LYRE 1

Rappel de la réglementation en vigueur :

Lors des tours 2 à 4, pour les clubs présentant plusieurs équipes, un nombre minimum de joueurs (4 par équipe) ayant participé au tour précédent devra être aligné dans la même équipe du dit club.

Lors de chacun des tours éliminatoires, seront qualifiées pour le tour suivant, les 2 équipes classées aux 2 premières places de leurs plateaux respectifs.
- Toutefois lors du dernier tour éliminatoire qualificatif pour la Finale Départementale, et du fait qu'il ne pourra y avoir plus d'une équipe par club participant à la Finale, si les équipes 1 et 2 d'un même club terminaient dans les 2 premiers de leurs poules respectives, c'est alors l'équipe 1 du club concerné qui serait qualifiée ainsi que l'équipe classée 3ème du groupe au sein duquel évoluait l'équipe 2.
- Dans le cas où l'équipe 2 d'un club se qualifierait à la faveur de son classement dans les 2 premiers de son groupe, et que dans le même temps l'équipe 1 ne se qualifierait pas pour la finale, c'est bien l'équipe 2 du club qui serait qualifiée avec les conséquences qu'impose le présent règlement relativement à la participation des joueurs concernés, à savoir : un nombre minimum de joueurs (4 par équipe) ayant participé au tour précédent devra être aligné dans la même équipe du dit club.

******

DIVERS

Considérant le courriel de la mairie des ANDELYS reçu par le District le 16 octobre 2026 à 14h12 quant à l'interdiction d'utilisation du terrain d'honneur René TOMASINI 1 entre le mercredi 14 octobre et le dimanche 8 novembre, le District a déplacé toutes les rencontres pendant cette période sur le terrain René TOMASINI 2.

Pris note de l'arrêté municipal de la mairie d'ETREPAGNY quant à l'interdiction d'utilisation du terrain d'honneur situé rue de la libération entre le lundi 12 octobre et le vendredi 22 octobre. Le District a déplacé la rencontre du 17 octobre 2026 entre l'US ETREPAGNY et l'US GASNY sur les installations de l'US GASNY situé rue William DIAN à GASNY.

Considérant le courriel du club du SC BERNAY reçu par le District le 26 octobre 2026 à 11h24 quant à l'interdiction d'utilisation du terrain Robert BATAILLE et le terrain Denis BAILLY entre le 21 octobre et le 22 novembre.
Considérant les rencontres prévues à domicile pendant cette période, le District a procédé aux ajustements nécessaires.

******

Coupe U15 F

6 équipes engagées
¼ de finale samedi 28 novembre 2026
4 clubs engagés = 2 vainqueurs + 2 exempts

ES VALLEE DE L'OISON – FC VAL DE REUIL
FC EURE MADRIE SEINE - FC GISORS VN 27

Les clubs de PACY MENILLES et FC SEINE EURE sont exempts à la suite du tirage.

******

RECOURS

La commission ordonne l'exécution provisoire des sanctions prises lors de la présente réunion.
Les présentes décisions de la commission Départementale de Gestion des Compétitions sont susceptibles de recours devant la Commission Départementale d'Appel du District de l'Eure de Football dans un délai de ***SEPT (7)***

jours *à compter du lendemain du jour de la notification de la décision contestée, dans le respect des dispositions définies par l'article 190 des Règlements Généraux de la L.F.N.*

******

PROCHAINE REUNION

La Commission fixe la prochaine réunion le 20 novembre 2026.

Le Secrétaire de séance
Nassim GUILLANE

Le Président de commission
Bruno FARINA



Club : 500216 S.C. BERNAY

Dossier : 24310604 du 18/11/2026 Seniors Departemental 4/ Unique Groupe B 72326066 11/10/2026

Personne : CDGCC - COMMISSION DEPARTEMANTALE DE GESTION DES COMPETITIONS ET DES CALENDRIERS

			Date d'effet	Date de fin	Fin récidive	Montant
Motif :	1LM	1 licence manquante				
Décision :	1LM	1 licence manquante	06/11/2026	06/11/2026		10,00€

Club : 500359 ST. VERNOLIEN

Dossier : 24310578 du 18/11/2026 Criterium Du Matin - Lc Net/ 1 Groupe H 56564099 18/10/2026

Personne : CDGCC - COMMISSION DEPARTEMANTALE DE GESTION DES COMPETITIONS ET DES CALENDRIERS

			Date d'effet	Date de fin	Fin récidive	Montant
Motif :	1LM	1 licence manquante				
Décision :	1LM	1 licence manquante	06/11/2026	06/11/2026		10,00€

Club : 500362 ST. DE PORTE NORMANDE VERNON

Dossier : 24310500 du 18/11/2026 Seniors Departemental 4/ Unique Groupe D 56563207 11/10/2026

Personne : CDGCC - COMMISSION DEPARTEMANTALE DE GESTION DES COMPETITIONS ET DES CALENDRIERS

			Date d'effet	Date de fin	Fin récidive	Montant
Motif :	PBT	Aucune personne inscrite sur le banc de touche				
Décision :	16	Redaction Insuffisante	06/11/2026	06/11/2026		10,00€

Dossier : 24310522 du 18/11/2026 Seniors Departemental 4/ Unique Groupe D 56563210 18/10/2026

Personne : CDGCC - COMMISSION DEPARTEMANTALE DE GESTION DES COMPETITIONS ET DES CALENDRIERS

			Date d'effet	Date de fin	Fin récidive	Montant
Motif :	16C	Rédaction insuffisante.				
Décision :	MPP	Même personne nommée à différents postes	06/11/2026	06/11/2026		10,00€

Dossier : 24310588 du 18/11/2026 Seniors Departemental 4/ Unique Groupe D 56563207 11/10/2026

Personne : CDGCC - COMMISSION DEPARTEMANTALE DE GESTION DES COMPETITIONS ET DES CALENDRIERS

			Date d'effet	Date de fin	Fin récidive	Montant
Motif :	1LM	1 licence manquante				
Décision :	1LM	1 licence manquante	06/11/2026	06/11/2026		10,00€

Dossier : 24310620 du 18/11/2026 Seniors Departemental 2/ Unique Poule B 56562187 11/10/2026

Personne : CDGCC - COMMISSION DEPARTEMANTALE DE GESTION DES COMPETITIONS ET DES CALENDRIERS

			Date d'effet	Date de fin	Fin récidive	Montant
Motif :	16C	Rédaction insuffisante.				
Décision :	MPP	Même personne nommée à différents postes	06/11/2026	06/11/2026		10,00€

Dossier : 24310682 du 18/11/2026 Festival Foot U13/ Qualifications Groupe 0 80423238 17/10/2026

Personne : CDGCC - COMMISSION DEPARTEMANTALE DE GESTION DES COMPETITIONS ET DES CALENDRIERS

			Date d'effet	Date de fin	Fin récidive	Montant
Motif :	FT	Forfait sur terrain en coupes et challenges				
Décision :	FTBJ	Forfait sur le terrain en Festival U13 G et F	06/11/2026	06/11/2026		60,00€

Club : 500373 C.S. BONNEVILLOIS

Dossier : 24310628 du 18/11/2026 Seniors Departemental 4/ Unique Groupe B 72326072 18/10/2026

Personne : CDGCC - COMMISSION DEPARTEMANTALE DE GESTION DES COMPETITIONS ET DES CALENDRIERS

			Date d'effet	Date de fin	Fin récidive	Montant
Motif :	72	Inutilisation de la FMI				
Décision :	72	Inutilisation de la FMI	06/11/2026	06/11/2026		100,00€

Club : 500472 F.C. BRIONNE

Dossier : 24310596 du 18/11/2026 Seniors Departemental 4/ Unique Groupe B 72326074 18/10/2026

Personne : CDGCC - COMMISSION DEPARTEMANTALE DE GESTION DES COMPETITIONS ET DES CALENDRIERS

			Date d'effet	Date de fin	Fin récidive	Montant
Motif :	1LM	1 licence manquante				
Décision :	1LM	1 licence manquante	06/11/2026	06/11/2026		10,00€

Club : 501413 S.C. THIBERVILLE

Dossier : 24310530 du 18/11/2026 Criterium Du Matin - Lc Net/ 1 Groupe B 56563452 11/10/2026

Personne : CDGCC - COMMISSION DEPARTEMANTALE DE GESTION DES COMPETITIONS ET DES CALENDRIERS

			Date d'effet	Date de fin	Fin récidive	Montant
Motif :	1LM	1 licence manquante				
Décision :	1LM	1 licence manquante	06/11/2026	06/11/2026		10,00€

Dossier : 24310539 du 18/11/2026 Criterium Du Matin - Lc Net/ 1 Groupe B 56563457 18/10/2026

Personne : CDGCC - COMMISSION DEPARTEMANTALE DE GESTION DES COMPETITIONS ET DES CALENDRIERS

			Date d'effet	Date de fin	Fin récidive	Montant
Motif :	1LM	1 licence manquante				
Décision :	1LM	1 licence manquante	06/11/2026	06/11/2026		10,00€

Club : 501437 E.S. DAMVILLE

Dossier : 24310576 du 18/11/2026 Criterium Du Matin - Lc Net/ 1 Groupe H 56564092 11/10/2026

Personne : CDGCC - COMMISSION DEPARTEMANTALE DE GESTION DES COMPETITIONS ET DES CALENDRIERS

			Date d'effet	Date de fin	Fin récidive	Montant
Motif :	16B	Rédaction insuffisante				
Décision :	PAB	Absence d'arbitre(s) et/ou délégué	06/11/2026	06/11/2026		6,00€

Club : 501726 LA CROIX VALLEE EURE F.

Dossier : 24310638 du 18/11/2026 Criterium Du Matin - Lc Net/ 1 Groupe C 56563503 18/10/2026

Personne : CDGCC - COMMISSION DEPARTEMANTALE DE GESTION DES COMPETITIONS ET DES CALENDRIERS

			Date d'effet	Date de fin	Fin récidive	Montant
Motif :	FD	Forfait déclaré dans les délais championnat				
Décision :	FDMA	Forfait déclaré Matinaux	06/11/2026	06/11/2026		126,00€

Club : 501750 R.C. LERY

Dossier : 24310629 du 18/11/2026 U15 Departemental 3 A11/ 1 Poule C 80034317 17/10/2026

Personne : CDGCC - COMMISSION DEPARTEMANTALE DE GESTION DES COMPETITIONS ET DES CALENDRIERS

			Date d'effet	Date de fin	Fin récidive	Montant
Motif :	72	Inutilisation de la FMI				
Décision :	72	Inutilisation de la FMI	06/11/2026	06/11/2026		100,00€

Club : 510141 AM. S. DU VIEVRE

Dossier : 24310540 du 18/11/2026 Criterium Du Matin - Lc Net/ 1 Groupe B 56563457 18/10/2026

Personne : CDGCC - COMMISSION DEPARTEMANTALE DE GESTION DES COMPETITIONS ET DES CALENDRIERS

			Date d'effet	Date de fin	Fin récidive	Montant
Motif :	16B	Rédaction insuffisante				
Décision :	PAB	Absence d'arbitre(s) et/ou délégué	06/11/2026	06/11/2026		6,00€

Club : 510966 C. ANDELLE PITRES

Dossier : 24310567 du 18/11/2026 Criterium Du Matin - Lc Net/ 1 Groupe E 56563728 11/10/2026

Personne : CDGCC - COMMISSION DEPARTEMANTALE DE GESTION DES COMPETITIONS ET DES CALENDRIERS

			Date d'effet	Date de fin	Fin récidive	Montant
Motif :	1LM	1 licence manquante				
Décision :	1LM	1 licence manquante	06/11/2026	06/11/2026		10,00€

Club : 514460 S.C. QUITTEBEUF

Dossier : 24310615 du 18/11/2026 Seniors Departemental 3/ Unique Groupe C 67126588 11/10/2026

Personne : CDGCC - COMMISSION DEPARTEMANTALE DE GESTION DES COMPETITIONS ET DES CALENDRIERS

			Date d'effet	Date de fin	Fin récidive	Montant
Motif :	16B	Rédaction insuffisante				
Décision :	PAB	Absence d'arbitre(s) et/ou délégué	06/11/2026	06/11/2026		6,00€

Club : 516574 AM. S. HONDOUVILLE

Dossier : 24310621 du 18/11/2026 Seniors Departemental 2/ Unique Poule A 56561908 11/10/2026

Personne : CDGCC - COMMISSION DEPARTEMANTALE DE GESTION DES COMPETITIONS ET DES CALENDRIERS

			Date d'effet	Date de fin	Fin récidive	Montant
Motif :	16B	Rédaction insuffisante				
Décision :	PAB	Absence d'arbitre(s) et/ou délégué	06/11/2026	06/11/2026		6,00€

Club : 517513 R.C. DE MUIDS VAUVRAY

Dossier : 24310592 du 18/11/2026 Seniors Departemental 4/ Unique Groupe C 56563051 11/10/2026

Personne : CDGCC - COMMISSION DEPARTEMANTALE DE GESTION DES COMPETITIONS ET DES CALENDRIERS

			Date d'effet	Date de fin	Fin récidive	Montant
Motif :	1LM	1 licence manquante				
Décision :	1LM	1 licence manquante	06/11/2026	06/11/2026		10,00€

Club : 518080 U.S. ETREPAGNY

Dossier : 24310570 du 18/11/2026 Criterium Du Matin - Lc Net/ 1 Groupe E 56636004 18/10/2026

Personne : CDGCC - COMMISSION DEPARTEMANTALE DE GESTION DES COMPETITIONS ET DES CALENDRIERS

			Date d'effet	Date de fin	Fin récidive	Montant
Motif :	16	Redaction Insuffisante				
Décision :	PBT	Absence sur le banc de touche	06/11/2026	06/11/2026		6,00€

Club : 518082 A.C. BEUZEVILLE

Dossier : 24310631 du 18/11/2026 Seniors Departemental 4/ Unique Groupe A 71060003 18/10/2026

Personne : CDGCC - COMMISSION DEPARTEMANTALE DE GESTION DES COMPETITIONS ET DES CALENDRIERS

			Date d'effet	Date de fin	Fin récidive	Montant
Motif :	72	Inutilisation de la FMI				
Décision :	72	Inutilisation de la FMI	06/11/2026	06/11/2026		100,00€

Club : 520907 AM. S. DE VESLY

Dossier : 24310571 du 18/11/2026 Criterium Du Matin - Lc Net/ 1 Groupe F 56563773 11/10/2026

Personne : CDGCC - COMMISSION DEPARTEMANTALE DE GESTION DES COMPETITIONS ET DES CALENDRIERS

			Date d'effet	Date de fin	Fin récidive	Montant
Motif :	1LM	1 licence manquante				
Décision :	1LM	1 licence manquante	06/11/2026	06/11/2026		10,00€

Dossier : 24310626 du 18/11/2026 Seniors Departemental 4/ Unique Groupe C 56563052 11/10/2026

Personne : CDGCC - COMMISSION DEPARTEMANTALE DE GESTION DES COMPETITIONS ET DES CALENDRIERS

			Date d'effet	Date de fin	Fin récidive	Montant
Motif :	72	Inutilisation de la FMI				
Décision :	72	Inutilisation de la FMI	06/11/2026	06/11/2026		100,00€

Club : 521578 ST MARCEL F.

Dossier : 24310572 du 18/11/2026 Criterium Du Matin - Lc Net/ 1 Groupe F 56563775 11/10/2026

Personne : CDGCC - COMMISSION DEPARTEMANTALE DE GESTION DES COMPETITIONS ET DES CALENDRIERS

			Date d'effet	Date de fin	Fin récidive	Montant
Motif :	16C	Rédaction insuffisante.				
Décision :	MPP	Même personne nommée à différents postes	06/11/2026	06/11/2026		10,00€

Club : 524306 ENT. S. NORMANVILLE

Dossier : 24276052 du 09/11/2026 Seniors Departemental 1/ Unique Poule 0 56561774 11/10/2026

Personne : CDGCC - COMMISSION DEPARTEMANTALE DE GESTION DES COMPETITIONS ET DES CALENDRIERS

			Date d'effet	Date de fin	Fin récidive	Montant
Motif :	16C	Rédaction insuffisante.				
Décision :	MPP	Même personne nommée à différents postes	06/11/2026	06/11/2026		10,00€

Club : 525046 U.S. FLEURY LA FORET

Dossier : 24310594 du 18/11/2026 Seniors Departemental 4/ Unique Groupe C 56563050 11/10/2026

Personne : CDGCC - COMMISSION DEPARTEMANTALE DE GESTION DES COMPETITIONS ET DES CALENDRIERS

			Date d'effet	Date de fin	Fin récidive	Montant
Motif :	16C	Rédaction insuffisante.				
Décision :	MPP	Même personne nommée à différents postes	06/11/2026	06/11/2026		10,00€

Club : 528206 F.C. DE PREY

Dossier : 24310575 du 18/11/2026 Criterium Du Matin - Lc Net/ 1 Groupe G 56563912 11/10/2026

Personne : CDGCC - COMMISSION DEPARTEMANTALE DE GESTION DES COMPETITIONS ET DES CALENDRIERS

			Date d'effet	Date de fin	Fin récidive	Montant
Motif :	16C	Rédaction insuffisante.				
Décision :	MPP	Même personne nommée à différents postes	06/11/2026	06/11/2026		10,00€

Club : 528209 F.C. HARCOURT

Dossier : 24310602 du 18/11/2026 Seniors Departemental 4/ Unique Groupe B 72326069 11/10/2026

Personne : CDGCC - COMMISSION DEPARTEMANTALE DE GESTION DES COMPETITIONS ET DES CALENDRIERS

			Date d'effet	Date de fin	Fin récidive	Montant
Motif :	1LM	1 licence manquante				
Décision :	1LM	1 licence manquante	06/11/2026	06/11/2026		10,00€

Club : 530211 FOOTBALL CLUB FRELONS DE VANDRIMARE

Dossier : 24310568 du 18/11/2026 Criterium Du Matin - Lc Net/ 1 Groupe E 56563732 18/10/2026

Personne : CDGCC - COMMISSION DEPARTEMANTALE DE GESTION DES COMPETITIONS ET DES CALENDRIERS

			Date d'effet	Date de fin	Fin récidive	Montant
Motif :	16C	Rédaction insuffisante.				
Décision :	MPP	Même personne nommée à différents postes	06/11/2026	06/11/2026		10,00€

Club : 534383 A.S. BERNIERES-S-SEINE

Dossier : 24310550 du 18/11/2026 Criterium Du Matin - Lc Net/ 1 Groupe D 56563550 18/10/2026

Personne : CDGCC - COMMISSION DEPARTEMANTALE DE GESTION DES COMPETITIONS ET DES CALENDRIERS

			Date d'effet	Date de fin	Fin récidive	Montant
Motif :	16C	Rédaction insuffisante.				
Décision :	MPP	Même personne nommée à différents postes	06/11/2026	06/11/2026		10,00€

Dossier : 24310632 du 18/11/2026 Criterium Du Matin - Lc Net/ 1 Groupe D 56563547 11/10/2026

Personne : CDGCC - COMMISSION DEPARTEMANTALE DE GESTION DES COMPETITIONS ET DES CALENDRIERS

			Date d'effet	Date de fin	Fin récidive	Montant
Motif :	FD	Forfait déclaré dans les délais championnat				
Décision :	FDMA	Forfait déclaré Matinaux	06/11/2026	06/11/2026		126,00€

Club : 535624 F. C. IGOVILLE

Dossier : 24310595 du 18/11/2026 Seniors Departemental 4/ Unique Groupe C 56563048 11/10/2026

Personne : CDGCC - COMMISSION DEPARTEMANTALE DE GESTION DES COMPETITIONS ET DES CALENDRIERS

			Date d'effet	Date de fin	Fin récidive	Montant
Motif :	1LM	1 licence manquante				
Décision :	1LM	1 licence manquante	06/11/2026	06/11/2026		10,00€

Dossier : 24310618 du 18/11/2026 Seniors Departemental 3/ Unique Groupe B 56562466 11/10/2026

Personne : CDGCC - COMMISSION DEPARTEMANTALE DE GESTION DES COMPETITIONS ET DES CALENDRIERS

			Date d'effet	Date de fin	Fin récidive	Montant
Motif :	1LM	1 licence manquante				
Décision :	1LM	1 licence manquante	06/11/2026	06/11/2026		10,00€

Club : 535728 C.OM. CONTEVILLE

Dossier : 24310606 du 18/11/2026 Seniors Departemental 4/ Unique Groupe A 71059995 11/10/2026

Personne : CDGCC - COMMISSION DEPARTEMANTALE DE GESTION DES COMPETITIONS ET DES CALENDRIERS

			Date d'effet	Date de fin	Fin récidive	Montant
Motif :	16B	Rédaction insuffisante				
Décision :	PAB	Absence d'arbitre(s) et/ou délégué	06/11/2026	06/11/2026		6,00€

Club : 535937 A.S. AILLY FONTAINE BELLENGER

Dossier : 24310584 du 18/11/2026 Seniors Departemental 4/ Unique Groupe D 56563210 18/10/2026

Personne : CDGCC - COMMISSION DEPARTEMANTALE DE GESTION DES COMPETITIONS ET DES CALENDRIERS

			Date d'effet	Date de fin	Fin récidive	Montant
Motif :	16B	Rédaction insuffisante				
Décision :	PAB	Absence d'arbitre(s) et/ou délégué	06/11/2026	06/11/2026		6,00€

Club : 537785 F.C. ST MACLOU-BOULLEVILLE

Dossier : 24310635 du 18/11/2026 Seniors Departemental 4/ Unique Groupe A 71059992 11/10/2026

Personne : CDGCC - COMMISSION DEPARTEMANTALE DE GESTION DES COMPETITIONS ET DES CALENDRIERS

			Date d'effet	Date de fin	Fin récidive	Montant
Motif :	FD	Forfait déclaré dans les délais championnat				
Décision :	FDS	Forfait déclaré Seniors	06/11/2026	06/11/2026		126,00€

Club : 540624 ROMILLY PONT SAINT PIERRE F.C

Dossier : 24310569 du 18/11/2026 Criterium Du Matin - Lc Net/ 1 Groupe E 56636004 18/10/2026

Personne : CDGCC - COMMISSION DEPARTEMANTALE DE GESTION DES COMPETITIONS ET DES CALENDRIERS

			Date d'effet	Date de fin	Fin récidive	Montant
Motif :	16C	Rédaction insuffisante.				
Décision :	MPP	Même personne nommée à différents postes	06/11/2026	06/11/2026		10,00€

Club : 546504 A.S. EPAIGNES

Dossier : 24310605 du 18/11/2026 Seniors Departemental 4/ Unique Groupe A 71060001 18/10/2026

Personne : CDGCC - COMMISSION DEPARTEMANTALE DE GESTION DES COMPETITIONS ET DES CALENDRIERS

			Date d'effet	Date de fin	Fin récidive	Montant
Motif :	16C	Rédaction insuffisante.				
Décision :	MPP	Même personne nommée à différents postes	06/11/2026	06/11/2026		10,00€

Club : 546993 F.C. DE MADRIE

Dossier : 24310586 du 18/11/2026 Seniors Departemental 4/ Unique Groupe D 56563207 11/10/2026

Personne : CDGCC - COMMISSION DEPARTEMANTALE DE GESTION DES COMPETITIONS ET DES CALENDRIERS

			Date d'effet	Date de fin	Fin récidive	Montant
Motif :	16C	Rédaction insuffisante.				
Décision :	MPP	Même personne nommée à différents postes	06/11/2026	06/11/2026		10,00€

Club : 547422 ENT.S. VALLEE DE L OISON

Dossier : 24310529 du 18/11/2026 Criterium Du Matin - Lc Net/ 1 Groupe B 56563450 11/10/2026

Personne : CDGCC - COMMISSION DEPARTEMANTALE DE GESTION DES COMPETITIONS ET DES CALENDRIERS

			Date d'effet	Date de fin	Fin récidive	Montant
Motif :	1LM	1 licence manquante				
Décision :	1LM	1 licence manquante	06/11/2026	06/11/2026		10,00€

Club : 547556 A. S. COURCELLOISE

Dossier : 24310616 du 18/11/2026 Seniors Departemental 3/ Unique Groupe B 56562468 18/10/2026

Personne : CDGCC - COMMISSION DEPARTEMANTALE DE GESTION DES COMPETITIONS ET DES CALENDRIERS

			Date d'effet	Date de fin	Fin récidive	Montant
Motif :	1LM	1 licence manquante				
Décision :	1LM	1 licence manquante	06/11/2026	06/11/2026		10,00€

Dossier : 24310617 du 18/11/2026 Seniors Departemental 3/ Unique Groupe B 56562467 11/10/2026

Personne : CDGCC - COMMISSION DEPARTEMANTALE DE GESTION DES COMPETITIONS ET DES CALENDRIERS

			Date d'effet	Date de fin	Fin récidive	Montant
Motif :	1LM	1 licence manquante				
Décision :	1LM	1 licence manquante	06/11/2026	06/11/2026		10,00€

Club : 548686 F.C. INTERCOMMUNAL LE BEL AIR

Dossier : 24310527 du 18/11/2026 Criterium Du Matin - Lc Net/ 1 Groupe A 56563410 18/10/2026

Personne : CDGCC - COMMISSION DEPARTEMANTALE DE GESTION DES COMPETITIONS ET DES CALENDRIERS

			Date d'effet	Date de fin	Fin récidive	Montant
Motif :	16B	Rédaction insuffisante				
Décision :	PAB	Absence d'arbitre(s) et/ou délégué	06/11/2026	06/11/2026		6,00€

Club : 549775 F.C. EZY S/EURE

Dossier : 24310524 du 18/11/2026 Seniors Departemental 4/ Unique — Groupe D — 56563214 — 18/10/2026

Personne : CDGCC - COMMISSION DEPARTEMANTALE DE GESTION DES COMPETITIONS ET DES CALENDRIERS

			Date d'effet	Date de fin	Fin récidive	Montant
Motif :	1LM	1 licence manquante				
Décision :	1LM	1 licence manquante	06/11/2026	06/11/2026		10,00€

Club : 550524 FOOTBALL ATHLETIC CLUB

Dossier : 24310991 du 19/11/2026 Criterium Seniors Feminin A 8/ 1 — Poule B — 79376744 — 11/10/2026

Personne : CDGCC - COMMISSION DEPARTEMANTALE DE GESTION DES COMPETITIONS ET DES CALENDRIERS

			Date d'effet	Date de fin	Fin récidive	Montant
Motif :	FG	Forfait général				
Décision :	AFG	Amende en fonction des antécédents versés	06/11/2026	06/11/2026		378,00€

Club : 550888 F.C. SERQUIGNY NASSANDRES

Dossier : 24310543 du 18/11/2026 Criterium Du Matin - Lc Net/ 1 — Groupe B — 56563459 — 18/10/2026

Personne : CDGCC - COMMISSION DEPARTEMANTALE DE GESTION DES COMPETITIONS ET DES CALENDRIERS

			Date d'effet	Date de fin	Fin récidive	Montant
Motif :	16	Redaction Insuffisante				
Décision :	PBT	Absence sur le banc de touche	06/11/2026	06/11/2026		6,00€

Dossier : 24310579 du 18/11/2026 Criterium Seniors Feminin A 8/ 1 — Poule A — 79376571 — 18/10/2026

Personne : CDGCC - COMMISSION DEPARTEMANTALE DE GESTION DES COMPETITIONS ET DES CALENDRIERS

			Date d'effet	Date de fin	Fin récidive	Montant
Motif :	1LM	1 licence manquante				
Décision :	1LM	1 licence manquante	06/11/2026	06/11/2026		10,00€

Dossier : 24310580 du 18/11/2026 Criterium Seniors Feminin A 8/ 1 — Poule A — 79376582 — 11/10/2026

Personne : CDGCC - COMMISSION DEPARTEMANTALE DE GESTION DES COMPETITIONS ET DES CALENDRIERS

			Date d'effet	Date de fin	Fin récidive	Montant
Motif :	1LM	1 licence manquante				
Décision :	1LM	1 licence manquante	06/11/2026	06/11/2026		10,00€

Club : 552519 F.C. EURE MADRIE SEINE

Dossier : 24310548 du 18/11/2026 Criterium Du Matin - Lc Net/ 1 — Groupe D — 56563546 — 11/10/2026

Personne : CDGCC - COMMISSION DEPARTEMANTALE DE GESTION DES COMPETITIONS ET DES CALENDRIERS

			Date d'effet	Date de fin	Fin récidive	Montant
Motif :	1LM	1 licence manquante				
Décision :	1LM	1 licence manquante	06/11/2026	06/11/2026		10,00€

Dossier : 24310555 du 18/11/2026 Criterium Du Matin - Lc Net/ 1 — Groupe D — 56563552 — 18/10/2026

Personne : CDGCC - COMMISSION DEPARTEMANTALE DE GESTION DES COMPETITIONS ET DES CALENDRIERS

			Date d'effet	Date de fin	Fin récidive	Montant
Motif :	16B	Rédaction insuffisante				
Décision :	PAB	Absence d'arbitre(s) et/ou délégué	06/11/2026	06/11/2026		6,00€

Dossier : 24310556 du 18/11/2026 Criterium Du Matin - Lc Net/ 1 — Groupe D — 56563552 — 18/10/2026

Personne : CDGCC - COMMISSION DEPARTEMANTALE DE GESTION DES COMPETITIONS ET DES CALENDRIERS

			Date d'effet	Date de fin	Fin récidive	Montant
Motif :	16C	Rédaction insuffisante.				
Décision :	MPP	Même personne nommée à différents postes	06/11/2026	06/11/2026		10,00€

Dossier : 24310558 du 18/11/2026 Criterium Du Matin - Lc Net/ 1 — Groupe D — 56563552 — 18/10/2026

Personne : CDGCC - COMMISSION DEPARTEMANTALE DE GESTION DES COMPETITIONS ET DES CALENDRIERS

			Date d'effet	Date de fin	Fin récidive	Montant
Motif :	1LM	1 licence manquante				
Décision :	1LM	1 licence manquante	06/11/2026	06/11/2026		10,00€

Dossier : 24310627 du 18/11/2026 U18 Departemental 2/ 1 — Poule B — 80019357 — 17/10/2026

Personne : CDGCC - COMMISSION DEPARTEMANTALE DE GESTION DES COMPETITIONS ET DES CALENDRIERS

			Date d'effet	Date de fin	Fin récidive	Montant
Motif :	72	Inutilisation de la FMI				

Décision :	72	Inutilisation de la FMI	06/11/2026	06/11/2026	100,00€

Dossier :	24310639	du 18/11/2026 Seniors Departemental 2/ Unique	Poule B	56562185	11/10/2026	
Personne :		CDGCC - COMMISSION DEPARTEMANTALE DE GESTION DES COMPETITIONS ET DES CALENDRIERS				
Motif :	FND	Forfait non déclaré dans les délais réglementaires championnat	Date d'effet	Date de fin	Fin récidive	Montant
Décision :	FS	Forfait non déclaré Seniors	06/11/2026	06/11/2026		189,00€
Dossier :	24310642	du 18/11/2026 Criterium Du Matin - Lc Net/ 1	Groupe D	56563546	11/10/2026	
Personne :		CDGCC - COMMISSION DEPARTEMANTALE DE GESTION DES COMPETITIONS ET DES CALENDRIERS				
Motif :	FND	Forfait non déclaré dans les délais réglementaires championnat	Date d'effet	Date de fin	Fin récidive	Montant
Décision :	FV	Forfait non déclaré critérium vétérans	06/11/2026	06/11/2026		189,00€

Club : 560442 FOOTBALL CLUB HENNEZIS VEXIN SUD

Dossier :	24310619	du 18/11/2026 Seniors Departemental 3/ Unique	Groupe B	56562464	11/10/2026	
Personne :		CDGCC - COMMISSION DEPARTEMANTALE DE GESTION DES COMPETITIONS ET DES CALENDRIERS				
Motif :	16C	Rédaction insuffisante.	Date d'effet	Date de fin	Fin récidive	Montant
Décision :	MPP	Même personne nommée à différents postes	06/11/2026	06/11/2026		10,00€

Club : 563599 NFC NAVARRE F. C.

Dossier :	24310590	du 18/11/2026 Seniors Departemental 4/ Unique	Groupe D	56563203	11/10/2026	
Personne :		CDGCC - COMMISSION DEPARTEMANTALE DE GESTION DES COMPETITIONS ET DES CALENDRIERS				
Motif :	1LM	1 licence manquante	Date d'effet	Date de fin	Fin récidive	Montant
Décision :	1LM	1 licence manquante	06/11/2026	06/11/2026		10,00€

Club : 565388 FC REMUS

Dossier :	24310600	du 18/11/2026 Seniors Departemental 4/ Unique	Groupe B	72326073	18/10/2026	
Personne :		CDGCC - COMMISSION DEPARTEMANTALE DE GESTION DES COMPETITIONS ET DES CALENDRIERS				
Motif :	2LM	2 Licences manquantes	Date d'effet	Date de fin	Fin récidive	Montant
Décision :	2LM	2 Licences manquantes	06/11/2026	06/11/2026		20,00€
Dossier :	24310601	du 18/11/2026 Seniors Departemental 4/ Unique	Groupe B	72326073	18/10/2026	
Personne :		CDGCC - COMMISSION DEPARTEMANTALE DE GESTION DES COMPETITIONS ET DES CALENDRIERS				
Motif :	16B	Rédaction insuffisante	Date d'effet	Date de fin	Fin récidive	Montant
Décision :	PAB	Absence d'arbitre(s) et/ou délégué	06/11/2026	06/11/2026		6,00€
Dossier :	24310603	du 18/11/2026 Seniors Departemental 4/ Unique	Groupe B	72326069	11/10/2026	
Personne :		CDGCC - COMMISSION DEPARTEMANTALE DE GESTION DES COMPETITIONS ET DES CALENDRIERS				
Motif :	1LM	1 licence manquante	Date d'effet	Date de fin	Fin récidive	Montant
Décision :	1LM	1 licence manquante	06/11/2026	06/11/2026		10,00€

Club : 580568 F. C. GISORS VEXIN NORMAND 27

Dossier :	24310573	du 18/11/2026 Criterium Du Matin - Lc Net/ 1	Groupe F	56563782	18/10/2026	
Personne :		CDGCC - COMMISSION DEPARTEMANTALE DE GESTION DES COMPETITIONS ET DES CALENDRIERS				
Motif :	1LM	1 licence manquante	Date d'effet	Date de fin	Fin récidive	Montant
Décision :	1LM	1 licence manquante	06/11/2026	06/11/2026		10,00€
Dossier :	24310581	du 18/11/2026 Criterium Seniors Feminin A 8/ 1	Poule B	79376742	11/10/2026	
Personne :		CDGCC - COMMISSION DEPARTEMANTALE DE GESTION DES COMPETITIONS ET DES CALENDRIERS				
Motif :	1LM	1 licence manquante	Date d'effet	Date de fin	Fin récidive	Montant
Décision :	1LM	1 licence manquante	06/11/2026	06/11/2026		10,00€
Dossier :	24310636	du 18/11/2026 U15 Departemental 3 A11/ 1	Poule D	80021147	17/10/2026	
Personne :		CDGCC - COMMISSION DEPARTEMANTALE DE GESTION DES COMPETITIONS ET DES CALENDRIERS				
Motif :	FD	Forfait déclaré dans les délais championnat	Date d'effet	Date de fin	Fin récidive	Montant
Décision :	FD5	Forfait déclaré U15	06/11/2026	06/11/2026		86,00€

Club : 581461 UNION SPORTIVE DE LOUVIERS

Dossier :	24310544	du	18/11/2026	Criterium Du Matin - Lc Net/ 1	Groupe C	56563497	11/10/2026
Personne :				CDGCC - COMMISSION DEPARTEMANTALE DE GESTION DES COMPETITIONS ET DES CALENDRIERS			
Motif :	16B	Rédaction insuffisante			Date d'effet	Date de fin	Fin récidive	Montant
Décision :	PAB	Absence d'arbitre(s) et/ou délégué			06/11/2026	06/11/2026		6,00€
Dossier :	24310545	du	18/11/2026	Criterium Du Matin - Lc Net/ 1	Groupe C	56563497	11/10/2026
Personne :				CDGCC - COMMISSION DEPARTEMANTALE DE GESTION DES COMPETITIONS ET DES CALENDRIERS			
Motif :	16C	Rédaction insuffisante.			Date d'effet	Date de fin	Fin récidive	Montant
Décision :	MPP	Même personne nommée à différents postes			06/11/2026	06/11/2026		10,00€
Dossier :	24310589	du	18/11/2026	Seniors Departemental 4/ Unique	Groupe D	56563205	11/10/2026
Personne :				CDGCC - COMMISSION DEPARTEMANTALE DE GESTION DES COMPETITIONS ET DES CALENDRIERS			
Motif :	16B	Rédaction insuffisante			Date d'effet	Date de fin	Fin récidive	Montant
Décision :	PAB	Absence d'arbitre(s) et/ou délégué			06/11/2026	06/11/2026		6,00€

Club : 582495 A.F. DE BOUAFLES

Dossier :	24310561	du	18/11/2026	Criterium Du Matin - Lc Net/ 1	Groupe E	56563728	11/10/2026
Personne :				CDGCC - COMMISSION DEPARTEMANTALE DE GESTION DES COMPETITIONS ET DES CALENDRIERS			
Motif :	1LM	1 licence manquante			Date d'effet	Date de fin	Fin récidive	Montant
Décision :	1LM	1 licence manquante			06/11/2026	06/11/2026		10,00€
Dossier :	24310562	du	18/11/2026	Criterium Du Matin - Lc Net/ 1	Groupe E	56563728	11/10/2026
Personne :				CDGCC - COMMISSION DEPARTEMANTALE DE GESTION DES COMPETITIONS ET DES CALENDRIERS			
Motif :	16B	Rédaction insuffisante			Date d'effet	Date de fin	Fin récidive	Montant
Décision :	PAB	Absence d'arbitre(s) et/ou délégué			06/11/2026	06/11/2026		6,00€
Dossier :	24310564	du	18/11/2026	Criterium Du Matin - Lc Net/ 1	Groupe E	56563728	11/10/2026
Personne :				CDGCC - COMMISSION DEPARTEMANTALE DE GESTION DES COMPETITIONS ET DES CALENDRIERS			
Motif :	16C	Rédaction insuffisante.			Date d'effet	Date de fin	Fin récidive	Montant
Décision :	MPP	Même personne nommée à différents postes			06/11/2026	06/11/2026		10,00€
Dossier :	24310565	du	18/11/2026	Criterium Du Matin - Lc Net/ 1	Groupe E	56563728	11/10/2026
Personne :				CDGCC - COMMISSION DEPARTEMANTALE DE GESTION DES COMPETITIONS ET DES CALENDRIERS			
Motif :	16C	Rédaction insuffisante.			Date d'effet	Date de fin	Fin récidive	Montant
Décision :	MPP	Même personne nommée à différents postes			06/11/2026	06/11/2026		10,00€

Club : 582628 U. S. RUGLES LYRE

Dossier :	24276065	du	09/11/2026	Seniors Departemental 1/ Unique	Poule 0	56561775	11/10/2026
Personne :				CDGCC - COMMISSION DEPARTEMANTALE DE GESTION DES COMPETITIONS ET DES CALENDRIERS			
Motif :	16B	Rédaction insuffisante			Date d'effet	Date de fin	Fin récidive	Montant
Décision :	PAB	Absence d'arbitre(s) et/ou délégué			06/11/2026	06/11/2026		6,00€
Dossier :	24310577	du	18/11/2026	Criterium Du Matin - Lc Net/ 1	Groupe H	56564095	11/10/2026
Personne :				CDGCC - COMMISSION DEPARTEMANTALE DE GESTION DES COMPETITIONS ET DES CALENDRIERS			
Motif :	2LM	2 Licences manquantes			Date d'effet	Date de fin	Fin récidive	Montant
Décision :	2LM	2 Licences manquantes			06/11/2026	06/11/2026		20,00€
Dossier :	24310634	du	18/11/2026	Criterium Du Matin - Lc Net/ 1	Groupe H	56636020	18/10/2026
Personne :				CDGCC - COMMISSION DEPARTEMANTALE DE GESTION DES COMPETITIONS ET DES CALENDRIERS			
Motif :	FD	Forfait déclaré dans les délais championnat			Date d'effet	Date de fin	Fin récidive	Montant
Décision :	FDMA	Forfait déclaré Matinaux			06/11/2026	06/11/2026		126,00€

Club : 582639 FUSION CHARENTONNE SAINT AUBIN

Dossier :	24310496	du	18/11/2026	Criterium Du Matin - Lc Net/ 1	Groupe B	56563453	11/10/2026

Personne : CDGCC - COMMISSION DEPARTEMANTALE DE GESTION DES COMPETITIONS ET DES CALENDRIERS

			Date d'effet	Date de fin	Fin récidive	Montant
Motif :	1LM	1 licence manquante				
Décision :	1LM	1 licence manquante	06/11/2026	06/11/2026		10,00€

Dossier : 24310533 du 18/11/2026 Criterium Du Matin - Lc Net/ 1 Groupe B 56563453 11/10/2026

Personne : CDGCC - COMMISSION DEPARTEMANTALE DE GESTION DES COMPETITIONS ET DES CALENDRIERS

			Date d'effet	Date de fin	Fin récidive	Montant
Motif :	16B	Rédaction insuffisante				
Décision :	PAB	Absence d'arbitre(s) et/ou délégué	06/11/2026	06/11/2026		6,00€

Dossier : 24310537 du 18/11/2026 Criterium Du Matin - Lc Net/ 1 Groupe B 56563453 11/10/2026

Personne : CDGCC - COMMISSION DEPARTEMANTALE DE GESTION DES COMPETITIONS ET DES CALENDRIERS

			Date d'effet	Date de fin	Fin récidive	Montant
Motif :	1LM	1 licence manquante				
Décision :	1LM	1 licence manquante	06/11/2026	06/11/2026		10,00€

Club : 590373 A. S. CRIQUEBEUF FOOTBALL

Dossier : 24310554 du 18/11/2026 Criterium Du Matin - Lc Net/ 1 Groupe D 56563551 18/10/2026

Personne : CDGCC - COMMISSION DEPARTEMANTALE DE GESTION DES COMPETITIONS ET DES CALENDRIERS

			Date d'effet	Date de fin	Fin récidive	Montant
Motif :	16B	Rédaction insuffisante				
Décision :	PAB	Absence d'arbitre(s) et/ou délégué	06/11/2026	06/11/2026		6,00€

Total Général : 2 488,00€